



PROJET COHERS

Community One Health Empowerment in Rwanda and Senegal

TERMES DE REFERENCE

Production outils IEC vidéo et audios

Juin 2025

1. Présentation d'AVSF

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) est une association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, qui agit depuis 1977 pour soutenir l'agriculture paysanne.

Avec l'agriculture paysanne défendue par AVSF, des familles ne souffrent plus de la faim, des paysans vivent de leur terre et de leurs troupeaux, des communautés préservent l'environnement, des organisations nourrissent les peuples et défendent leurs droits. AVSF soutient et accompagne communautés rurales et organisations paysannes du monde entier pour les sortir de l'assistanat et de la pauvreté, en leur donnant les moyens d'accéder à l'autonomie alimentaire et économique. L'association les aide en plaçant à leurs côtés des professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale. Ces professionnels apportent aux petits paysans conseil technique, soutien financier et formation pour améliorer leurs conditions de vie, gérer durablement leurs ressources naturelles et participer au développement socio-économique de leur territoire...

Aujourd'hui, 500 millions de familles paysannes produisent 70% de l'alimentation mondiale. L'agriculture paysanne que nous soutenons est donc incontournable pour répondre aux défis alimentaires, de l'environnement, du climat et de l'emploi en milieu rural. Au Nord comme au Sud, AVSF se bat pour des convictions :

➤ **La faim, la pauvreté et l'exclusion ne sont pas une fatalité**

AVSF donne les moyens aux petits paysans de gagner leur autonomie alimentaire et économique grâce à leur propre production, plutôt que de rester dans la dépendance ou l'assistanat.

➤ **L'agriculture paysanne constitue l'une des solutions pour nourrir le monde**

Plus de 500 millions de familles paysannes produisent déjà 70 % de l'alimentation mondiale et nourrissent en partie villes et campagnes. AVSF agit pour les structurer, renforcer leurs capacités, leur professionnalisme et leur autonomie, afin qu'elles prennent en main leur propre développement et puissent ainsi mieux défendre leurs intérêts.

➤ **Les paysans peuvent et doivent vivre de leurs terres**

AVSF met en place des actions qui permettent aux familles paysannes d'obtenir un revenu digne, issu de leur travail d'agriculteurs et d'éleveurs sur leurs propres terres.

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), est active au Sénégal depuis plus de 20 ans dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et des filières. La structure est présente dans les régions de Kolda, Louga, St-Louis et Matam à travers la mise en œuvre de plusieurs projets sur le terrain.

2. Présentation du projet Cohers

Le projet « *Community One Health Empowerment in Rwanda and Sénégal* » (COHERS) est un projet financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) sur une durée de trois (03) ans (2024 à 2026) au Sénégal et au Rwanda. Il vise une amélioration de la santé communautaire et une autonomisation équitable des femmes et des filles pauvres et marginalisées dans les zones projet COHERS.

Le projet « Community One Health Empowerment in Rwanda and Sénégal » (COHERS) est un projet financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) sur une durée de trois (03) ans (2024 à 2026) au Sénégal et au Rwanda. Il vise une amélioration de la santé communautaire et une autonomisation équitable des femmes et des filles pauvres et marginalisées dans les zones rurales à forte prévalence de maladies zoonotiques à travers une application accrue du One Health (OH) pour prévenir, détecter et répondre aux zoonoses ciblées (anthrax au Sénégal, cysticercose au Rwanda).

Au Sénégal, il est mis en oeuvre par Vétérinaire Sans Frontière Canada (VSF-C) en tant que chef de file en partenariat avec l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), le Comité d'Appui, de Soutien Au Développement Economique et Social (CASADES) et Kédougou Encadrement Orientation et Développement Humain (KEOH) dans les départements de Kédougou et Vélingara sur 60 villages répartis dans six (6) communes rurales (Paroumba, Linkering, Pakour, Dimboli, Fongolimbi et Dindifello) et deux (2) centres urbains (Kédougou et Vélingara).

2.1. Objectif global du projet :

Amélioration de la santé communautaire et autonomisation équitable des femmes et des filles pauvres et marginalisées dans les zones rurales à forte prévalence de maladies zoonotiques.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Application accrue par la communauté des approches One Health sensibles au genre pour prévenir, détecter et répondre à la transmission de maladies zoonotiques ayant un impact significatif sur la santé publique au niveau local
- Amélioration des comportements et des pratiques communautaires sains et sensibles au genre en matière d'interactions sûres entre l'homme, l'animal et l'environnement, en particulier chez les femmes et les filles
- Intégration accrue des meilleures pratiques fondées sur des données probantes dans la planification et la prise de décision pour l'application du OH au niveau communautaire

3. Contexte et justification de la demande

Les départements de Kédougou et Vélingara sont des zones à forte exposition à l'apparition de maladie zoonotiques dû à leurs positions géographique (frontaliers à au moins deux pays) et a une forte pression environnementale d'origine humaine, notamment la déforestation et la surexploitation des terres qui contribuent à une interaction accrue entre les animaux sauvages et le bétail domestique. Le tout associé à un faible développement des services sociaux de base dont la santé (humaine et animale) et un taux élevé de pauvreté.

Le charbon bactérien (ou anthrax) est une des six zoonoses prioritaires du Sénégal. C'est une zoonose préoccupante, notamment dans les régions à forte activité agro-pastorale tel que les départements de Kédougou et de Vélingara qui présenteraient des conditions propices à la persistance de *Bacillus anthracis*, l'agent responsable du charbon bactérien. Cependant, malgré la détection d'un champ maudit dans les communes d'intervention de Vélingara et un nombre significatif de cas en Guinée Conakry (contact fréquent entre les animaux des deux zones), la maladie semble toujours être très mal connue des populations dans les deux départements et très peu de cas sont reportés.

Dans le cadre de son intervention, le projet Cohers a mis en place des équipes OneHealth (OHT) dans chacun des 60 villages d'intervention du projet dans le but de renforcer le dispositif de surveillance contre cette maladie au niveau communautaire.

Ainsi, il prévoit de renforcer la capacité des acteurs professionnels et communautaires des secteurs de la santé humaine, animale et environnementale sur les aspects de prévention, détection, gestions et communication autour de la maladie de l'anthrax, le projet prévoit de développer des supports vidéo et audios adaptés aux communautés et aux professionnels de santé pour faciliter l'appropriation des messages.

4. Objectifs :

L'objectif de cette prestation est de produire des supports vidéo et audio de qualité pour sensibiliser sur les risques, les modes de transmission, les symptômes, la prévention et la prise en charge de l'anthrax.

De manière spécifique, il s'agira de produire 3 capsules vidéo animées et 3 spots audio :

- 1 vidéo de 5 – 6mn sur la généralité de la maladie l'anthrax (expliquer la maladie, ses causes, les symptômes et modes de transmission) + la version audio de 60 secondes au plus ;
- 1 vidéo de 3 – 5mn qui montre les bonnes pratiques de prévention (vaccination, hygiène, gestion des carcasses) + la version audio de 60 secondes au plus ;
- 1 vidéo 3 – 5mn pour expliquer les mesures à prendre en cas de suspicion d'anthrax + la version audio de 60 secondes au plus ;
- 1 podcast (8 – 10 mn) sur la maladie de l'anthrax (cumul des 3 vidéos et audios produits)

5. Résultats attendus et Livrables

- 3 vidéos sont produites sur la prévention, la détection et le riposte contre la maladie de l'anthrax
- 3 spots audio de sensibilisation sont produits
- Scénarios des vidéos
- Scripts des messages audios

NB : Les vidéos et audios seront produits en 2 versions (Français et Pulaar)

6. Profil du prestataire

Le/La prestataire devra au moins répondre aux critères ci-dessous :

- Formation en communication multimédia (bac+3), audiovisuel ou toute autre domaine équivalent ;
- Avoir une expérience significative dans la production de supports éducatifs audiovisuel et audio
- Avoir une bonne connaissance des techniques d'IEC et de la communication pour le développement ;
- Bonne maîtrise des outils de communication et d'infographie
- Bonne capacité à travailler en langue locale (Pulaar)

- Expérience avec les programmes ou projets dans le domaine de la santé publique ou vétérinaire (un atout)

7. Modalités de soumission

Les consultants intéressés peuvent transmettre :

- Une proposition technique (méthodologie, planning, approche créative)
- Des références (CV, portfolio des réalisations similaires)
- Une offre financière détaillée ne dépassant pas 10 000 000 FCFA TTC, incluant toutes les indemnités en TTC du/de la prestataire.

Les frais de mission de terrain seront à la charge du prestataire.

Contact

Les dossiers devront être soumis au plus tard le 10 juillet 2025 aux adresses suivantes :

- **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)** Coordination Nationale sis à Ngor/Almadies près de la Mairie de Ngor – Dakar – Sénégal, BP 64 514, Tel : (221) 33 820 48 54,
- **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)** Bureau Vélingara, sis service de l'élevage de Vélingara, BP 166 VELINGARA, Tel : + 221 33 997 14 59

Les dossiers électroniques seront envoyés (en format Word ou PDF) aux adresses suivantes :

- s.biaqui@avsf.org
- l.camara@avsf.org

avec la mention « **Consultance pour la production d'outils IEC vidéo et audios** ».